

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Angers Loire Métropole (49)
83 rue du Mail - BP 80011
49020 ANGERS cedex 02

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Angers Loire Metropole (49)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 24490001500029

Code postal / Ville : 49020 ANGERS cedex 02**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** A24EALDCURAGESTEP**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Direction eau et Assainissement**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ou DUME

Capacités techniques et professionnelles : -Liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
-Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Mardi 30 avril 2024 - 12:30**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Prix : 60 % ; Valeur technique: 40 % (sous critères indiqués au règlement de la consultation)**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** Curage des stations d'épuration de Soulaines-sur-Aubance et de Sarrigné**Classification CPV :** 90513900**Type de marché :** Services**Description succincte du marché :** Prestation de curage et de traitement des boues de deux lagunes de stations d'épuration

Lieu principal d'exécution : Soulaines-sur-Aubance et Sarrigné

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Lot 1 - Curage de la lagune avant démolition de la station d'épuration de Soulaines-sur-Aubance (Ecotière)

Classification CPV : 90513900

Lieu d'exécution du lot : Soulaines-sur-Aubance

LOT :

Lot 2 - Curage de la lagune de Sarrigné

Classification CPV : 90513900

Lieu d'exécution du lot : Sarrigné

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Une visite sur site est possible mais non obligatoire.

La durée du marché pour le lot 1 (Soulaines-sur-Aubance) s'étend de la notification au 30 septembre 2025 et est décomposé en 2 phases.

Pour le lot 2, (curage de la lagune de Sarrigné), le marché est conclu à compter de sa notification et jusqu'au 30 septembre 2024.

Les candidats peuvent proposer une variante facultative pour le lot 1 sans réponse obligatoire à l'offre de base en ce qui concerne le traitement des boues (s'ils souhaitent proposer du compostage).

Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire

Date d'envoi du présent avis

09 avril 2024